

Partage des biens pendant la procedure de divorce

Par fabouche_old, le 12/11/2007 à 09:41

Bonjour

Comment se passe le partage des biens sans contrat de mariage?

Peut on vendre des biens pendant la procedure de divorce?

Merci d avance de votre interet à mes questions

Fab.

Par papa tango charly_old, le 12/11/2007 à 11:08

en l'absence de contrat, le régime de droit est celui de la communauté des biens.

je n'ai pas la réponse précise, mais je suppose qu'un bien peut très bien être vendu pendant la procédure, si la communauté en est d'accord.

Par fabouche_old, le 12/11/2007 à 11:12

merci papa tango charly	
fab.	